LETTRE D'INFORMATION N°11
SEPTEMBRE 2026

SyGRAL
syndicat mixte de gestion des rivières ASTARAC LOMAGNE

LES RIVIÈRES RETIENNENT LEUR SOUFLE...

L'ÉTIAGE, COMMENT LA SÉCHERESSE IMPACTE LES COURS D'EAU DU SYGRAL ET COMMENT AGIR À NOTRE ÉCHELLE ?

Syndicat mixte de Gestion des Rivières Astarac Lomagne
7 Place de la Halle • 32120 SOLOMIAC
contact@sygral.fr • 05 32 26 34 00
www.sygral.fr

Publié le : 01/10/2026 16:24 (Europe/Paris)
Collectivité : Mauvezin
https://www.mauvezin.fr/documents_administratifs/80829

L'ÉTIAGE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un phénomène naturel qui correspond au **débit minimal d'un cours d'eau**, il correspond à une période de l'année où les eaux sont les plus basses, généralement l'été.
Ce régime hydrologique est susceptible d'être aggravé avec des périodes de sécheresse, c'est le cas de l'été 2026.

CAS PARTICULIER DE L'ARRATS ET LA GIMONE

Ces cours d'eau gersois ne subissent pas d'étiage naturel du fait de leur réalimentation depuis le *système Neste.*
(ce thème fera l'objet d'une future lettre d'information)

LA FORTE SÈCHERESSE DE L'ÉTÉ 2026

Cet été 2026, aucune région de France métropolitaine n'a été épargnée par la sécheresse.

Mais c'est quoi la sécheresse ?
La sécheresse, c'est un **épisode prolongé sans assez de précipitations**, pour répondre aux besoins en eau des sols, des plantes, des animaux et des êtres humains.
Ce phénomène est aggravé par le **dérèglement climatique** (provoquant des températures élevées), les activités humaines et la dégradation des milieux aquatiques.

LES IMPACTS SUR LES MILIEUX AQUATIQUES

- **RÉCHAUFFEMENT DE L'EAU :** développement de bactéries dans l'eau, difficultés pour potabiliser l'eau, conséquences sur la faune et la flore aquatique.
- **IMPACTS SUR LES ÊTRES VIVANTS :** c'est le cas des poissons, qui ne sont pas capables de réguler leur température corporelle. Au-delà de certains °C, il leur est difficile de survivre.
- **RUPTURE DES ÉCOULEMENTS :** actuellement, de nombreux cours d'eau du SYGRAL sont en assec total ou comportent de rares poches d'eau, ne permettant pas le maintien de la vie aquatique.

AGIR À L'ÉCHELLE DU SYGRAL

Le fonctionnement d'un cours d'eau ne se limite pas seulement à son lit mineur. En effet, la gestion des bassins versants influence le débit des cours d'eau.

La nature a ses astuces pour garder de l'eau pour les périodes de sécheresse :

- **Les zones humides** ont un rôle d'éponge, elles stockent de l'eau en période de crue, qu'elles restituent au cours d'eau en étiage ;
- **La végétation** permet d'infiltrer l'eau dans le sol ;
- **Les nappes** aux abords des rivières se rechargent lors des débordements des cours d'eau.

Le rôle du SYGRAL vise à restaurer et/ou préserver ces aspects via des actions de restauration des zones humides, la restauration hydromorphologique des cours d'eau ou encore la plantation sur les versants.

Publié le : 01/10/2026 16:24 (Europe/Paris)
Collectivité : Mauvezin
https://www.mauvezin.fr/documents_administratifs/80829

ACTUALITÉS DU SYGRAL

ZONE HUMIDE - COMMUNE DE SAINT SAUVY

CONSTRUCTION DES COMMISSIONS GÉOGRAPHIQUES

La planification des actions menées par le SYGRAL est définie en concertation dans une commission géographique composée d'une dizaine d'élus sur chacun des 5 secteurs opérationnels. Cette assemblée est renouvelée tous les 6 ans suite à l'élection de la nouvelle équipe syndicale. Elle vise à orienter les travaux en fonction des enjeux locaux et à les **soutenir auprès des riverains**.

RÉALISATION DES ACCCÈS CHANTIER

Les chantiers de restauration démarrent très prochainement !

Pour faciliter l'accès des engins, les techniciennes du SYGRAL réalisent des ouvertures localisées dans la végétation sur les zones de travaux. Pour minimiser l'impact de ces préparatifs, ces derniers sont menés en **fin d'été, début de l'automne** (lorsque la faune est la moins active) et sans engins lourds. Les branchages sont ensuite réemployés autant que possible pour confectionner des fagots, qui, une fois fixés sur le bord des cours d'eau, constitueront des habitats sur la faune aquatique.

COMMUNICATION DU SYGRAL

Le SYGRAL s'investit dorénavant pleinement dans la communication de son quotidien sur les réseaux sociaux (Instagram, Facebook, LinkedIn).

Le syndicat a **mandaté un illustrateur** pour réaliser une soixantaine d'illustrations sur le domaine des milieux aquatiques et de la ***GeMAPI****. **Vous les découvrirez très bientôt !** Ces dessins viseront à enrichir les publications et accompagner les compréhensions des sujets qui seront abordés.

*Gestion des Milieux Aquatique et Prévention des Innondations.

Publié le : 01/10/2026 16:24 (Europe/Paris)
Collectivité : Mauvezin
https://www.mauvezin.fr/documents_administratifs/80829

INVENTAIRE ET DIAGNOSTIC DES MARES

Les mares sont des **zones humides de taille modeste** (maximum 5000 m²), réservoir d'une biodiversité riche et caractéristique de ces milieux. Outre cet aspect, la préservation-restauration de ces milieux permet de **réguler le débit des rivières**, notamment l'été où l'hydrologie des cours d'eau est au plus bas(étiage).

Ces milieux sont, depuis les années 50, en **forte régression** suite à l'intensification, la spécialisation des pratiques sur les territoires, notamment par l'abandon progressif de certaines filières d'élevage.

On estime à 50 % en moyenne la régression des mares en France.

Dans ce contexte, le Sygral réalise un inventaire de ces milieux sur le secteur Ayroux, Sère, Saint-Michel afin d'identifier et diagnostiquer les mares sur ce territoire.

L'objectif : Préserver et restaurer ces milieux et en créer de nouveaux, en concertation avec les acteurs locaux.

FIN DE L'APPEL À PROJET ZONE HUMIDE EN TÊTE DE BASSIN VERSSANT

Le programme de restauration des zones humides de tête de bassin versant est arrivé à son terme.
Au cours des six dernières années, **3 sites** ont pu être restaurés, représentant une surface d'environ **9 hectares de zones humides**.

Les objectifs du programme étaient d'**améliorer les fonctionnalités des milieux humides** et plus particulièrement :

- La régulation hydrologique : favoriser l'infiltration de l'eau dans les sols humides permet l'écrêtement des crues et le soutien d'étiage ;
- La capacité d'épuration : maintenir la richesse végétale des zones humides et la matière organique dans les sols favorisent les processus chimiques d'amélioration de la qualité de l'eau.

Coordonné par le SyGRAL, le programme a fait vivre de **multiples partenariats** avec les cellules d'animation territoriale de l'espace rivière du Gers et du Tarn-et-Garonne, l'ADASEA du Gers, le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie, la région Occitanie et l'Agence de l'eau Adour-Garonne.
Depuis six ans, environ **155 000€ ont été investis**. L'Agence de l'eau et la région ont apporté leur soutien financier à hauteur de 55 % et 25 %, les 20 % restants à la charge du syndicat.

ZOOM SUR...

Publié le : 01/10/2026 16:24 (Europe/Paris)
Collectivité : Mauvezin
https://www.mauvezin.fr/documents_administratifs/80829

...LE RÉSEAU DE SUIVI HYDROLOGIQUE

LE COURS D'EAU DU CAMUZON SUR LA COMMUNE DE BARDIGUES

MAIS, C'EST QUOI LE RSH ?

Conduit par le département du Tarn-et-Garonne, le **Réseau de Suivi Hydrologique** est une surveillance de l'écoulement des rivières qui s'étend de début juin à fin octobre en fonction de l'intensité de la sécheresse. On dénombre actuellement plus de 300 points de contrôle répartis sur tous les principaux bassins versants du département.

Ce suivi est assuré **tous les 15 jours** par les agents départementaux du service dédié ainsi que par l'ensemble des technicien-nes rivières du Tarn-et-Garonne, dont le SyGRAL. Les résultats alimentent ensuite les réflexions dans la disposition des alertes sécheresse.

Cette année, le constat est comparable aux données nationales, **environ 50 % des cours d'eau sont en assec ou en rupture d'écoulement**. Une situation encore jamais enregistrée à ce jour.

L'ÉQUIPE DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION DES RIVIÈRES ASTARAC LOMAGNE

PRÉSIDENT : Bruno GABRIEL – **COORDONNATEUR :** Christophe SABATIER
ASSISTANTE DE GESTION : Maryline BOURQUIN

TECHNICIEN(NE)S DE RIVIÈRES

Amandine TORRAILLE, référente sur le secteur "Arrats Gimone amont"
Anna MANSUY, référente sur le secteur "Arrats aval-Auroue"
Clara BECH, référente sur le secteur "Tessonne Lambon Nadesse Marguestaud"
Sandrine ESCLAMADON, référente sur le secteur "Gimone aval"
Cécile CHUNURRI, référent sur le secteur "Ayroux Sère Saint-Michel"

Publié le : 01/10/2026 16:24 (Europe/Paris)
Collectivité : Mauvezin
https://www.mauvezin.fr/documents_administratifs/80829